

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds d'obligations à court terme Standard Life (parts de série E et de série Légende)	23 octobre 2012	Québec
Fonds d'obligations à rendement élevé Standard Life (parts de série F, de série E et de série Légende)		- Colombie-Britannique
Fonds de dividendes US de croissance Standard Life		- Alberta
Fonds d'actions US de valeur Standard Life		- Saskatchewan
Fonds d'actions mondiales de valeur Standard Life		- Manitoba
Fonds d'actions mondiales Standard Life		- Ontario
Fonds ciblé d'actions – Inde Standard Life (parts de série F)		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
Brompton Split Banc Corp.	18 octobre 2012	Ontario
Catégorie Scotia mixte actions canadiennes	22 octobre 2012	Ontario
Catégorie Scotia mixte titres à revenu fixe		
Catégorie Scotia mixte actions internationales		
Catégorie Scotia mixte actions américaines		
Compagnie de la Baie d'Hudson	17 octobre 2012	Ontario
Fonds enregistré de dividendes américain NexGen	22 octobre 2012	Ontario
Fonds à gestion fiscale de dividendes américain NexGen		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Mandat privé Équilibré d'actions Manuvie	19 octobre 2012	Ontario
Mandat privé Revenu équilibré Manuvie		
Mandat privé Équilibré Manuvie		
Mandat privé Équilibré canadien Manuvie		
Mandat privé Actions canadiennes Manuvie		
Mandat privé Revenu fixe canadien Manuvie		
Fiducie privée Revenu fixe canadien Manuvie		
Mandat privé Revenu fixe de sociétés Manuvie		
Fiducie privée Revenu fixe de sociétés Manuvie		
Mandat privé Revenu de dividendes Manuvie		
Mandat privé Actions mondiales Manuvie		
Mandat privé Revenu fixe mondial Manuvie		
Fiducie privée Revenu fixe mondial Manuvie		
Mandat privé Actions américaines Manuvie		
Fiducie privée Marché monétaire Manuvie		
Premium Income Corporation	22 octobre 2012	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
-------------------	--------------	----------------------------------

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Medicago Inc.	23 octobre 2012	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Ontario</li> </ul>
Catégorie de revenu à court terme RBC	18 octobre 2012	Ontario
Catégorie capital d'obligations RBC		
Catégorie capital d'obligations à rendement global Phillips, Hager & North		
Catégorie capital d'obligations à rendement élevé RBC		
Catégorie de revenu mensuel Phillips, Hager & North		
Catégorie prudence élevée sélect RBC		
Catégorie prudence sélect RBC		
Catégorie équilibrée sélect RBC		
Catégorie de croissance sélect RBC		
Catégorie de croissance dynamique sélect RBC		
Catégorie de dividendes canadiens RBC		
Catégorie d'actions canadiennes RBC		
Catégorie de revenu d'actions canadiennes RBC		
Catégorie de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC		
Catégorie de valeur nord-américaine RBC		
Catégorie de dividendes américains RBC		
Catégorie d'actions américaines RBC		
Catégorie d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North		
Catégorie d'actions outre-mer Phillips, Hager & North		
Catégorie d'actions de marchés émergents RBC		
Catégorie de ressources mondiales RBC		
Fiducie d'obligations RBC	18 octobre 2012	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
First Asset Diversified Convertible Debenture Fund	17 octobre 2012	Ontario
First Capital Realty Inc.	18 octobre 2012	Ontario
Gibson Energy Inc.	22 octobre 2012	Alberta
Harvest Banks & Buildings Income Fund	18 octobre 2012	Ontario
La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada	18 octobre 2012	Ontario
Maple Leaf 2012-II Energy Income Limited Partnership	22 octobre 2012	Colombie-Britannique
SEC d'obligations RBC	19 octobre 2012	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
BMO Catégorie mondiale d'actions BMO Fonds d'actions à revenu amélioré	18 octobre 2012	Ontario
BMO Catégorie mondiale d'actions BMO Fonds mondial de revenu mensuel BMO Fonds américain de revenu mensuel en dollars US BMO Portefeuille diversifié de revenu BMO Fonds de revenu mensuel	18 octobre 2012	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	17 octobre 2012	Ontario
FINB BMO obligations totales		
Fonds de revenu à taux variable BMO Guardian	18 octobre 2012	Ontario
Portefeuille de revenu diversifié Quotientiel	22 octobre 2012	Ontario
Portefeuille équilibré de revenu Quotientiel		
Portefeuille équilibré de croissance Quotientiel		
Portefeuille de croissance Quotientiel		
Portefeuille de croissance canadienne Quotientiel		
Portefeuille équilibré mondial Quotientiel		
Portefeuille de croissance mondiale Quotientiel		
Portefeuille de croissance maximale Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de revenu diversifié Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de revenu équilibré Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance équilibrée Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance canadienne Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société équilibrée mondiale Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance mondiale Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance maximale Quotientiel		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	18 octobre 2012	18 mars 2011
Banque de Montréal	19 octobre 2012	18 mars 2011
Banque Nationale du Canada	22 octobre 2012	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	22 octobre 2012	8 juin 2012
Barclays Bank PLC	22 octobre 2012	28 avril 2011
Glacier Credit Card Trust <sup>MD</sup>	17 octobre 2012	19 novembre 2011
John Deere Canada Funding Inc.	15 octobre 2012	5 juin 2012
La Banque Toronto-Dominion	17 octobre 2012	11 juin 2012

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 - Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

#### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Banque de Montréal	2012-09-11	Billets séries 165	9 724 000 \$	1	0	2.3
Banque de Montréal	2012-09-12	Billets séries 167	10 000 000 \$	1	0	2.3
Banque Royale du Canada	2012-08-29	35 000 titres	3 500 000 \$	0	8	2.3
Banque Royale du Canada	2012-08-30	29 000 titres	2 878 540 \$	0	7	2.3
Banque Royale du Canada	2012-09-06	40 500 titres	3 979 125 \$	0	4	2.3
Banque Royale du Canada	2012-09-07	32 000 titres	3 200 000 \$	0	21	2.3
Fonds Immobilier Redbourne II Inc.	2012-08-24	18 491.652 actions ordinaires de catégorie A	18 491 652 \$	4	1	2.3
Fonds Immobilier Redbourne II S.E.C	2012-08-24	9 508.044 parts	9 508 044 \$	3	0	2.3 / 2.5
Groupe Odésia Inc.	2012-09-13	300 000 actions ordinaires	66 000 \$	1	0	2.12



Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Groupe Radiologix Inc.	2012-08-31	14 actions participantes de catégorie I	141 120 \$	4	0	2.3
Les Technologies Clemex Inc.	2012-08-31	1 200 000 d'actions ordinaires	150 000 \$	1	0	2.14
M/I Homes, Inc.	2012-09-11	Billets convertibles subordonnés de premier rang	4 375 800 \$	1	1	2.3
Magor Communications Corp.	2012-09-06	Débetures convertibles garanties	249 543 \$	1	10	2.3
Manchester United PLC	2012-08-15	180 000 actions ordinaires de catégorie A	2 494 800 \$	1	3	2.3
Maya Or & Argent Inc.	2012-09-12	5 000 000 unités et 385 000 actions ordinaires	1 346 250 \$	0	2	2.3
Métaux DNI Inc.	2012-09-18	1 752 000 d'actions accréditives	525 600 \$	0	4	2.3
MetroPCS Wireless Inc.	2010-09-07	Billets	10 141 145 \$	1	4	2.3
MGM Resorts International	2012-09-14	Billets de premier rang	37 480 600 \$	1	4	2.3
Minetta, LLC	2012-08-09	Billets	100 000 \$	1	0	2.3
MoneyBar Rewards Inc.	2012-07-31 et 2012-08-03	7 841 467 reçus de souscription	3 528 660 \$	1	38	2.3 / 2.5
Myca Health Inc.	2012-08-14	Billets	10 000 000 \$	0	1	2.3
National Mentor Holdings Inc.	2011-01-31	Billets	23 784 200 \$	1	2	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
NetSecure Innovations Inc.	2012-08-15	Déventures	2 680 000 \$	1	5	2.3
Nickel North Exploration Corp.	2012-08-02	16 862 032 parts non-accréditatives, 2 504 600 parts accréditatives et 2 422 983 d'actions ordinaires	4 408 015 \$	1	40	2.3 / 2.5 / 2.10 / 2.13 / 2.14
Northern Freegold Resources Ltd.	2012-08-31	10 000 000 unités	1 000 000 \$	4	9	2.3
Palo Alto Networks, Inc.	2012-07-25	106 500 actions ordinaires	4 553 961 \$	2	10	2.3
Premium Exploration Inc.	2012-08-30	7 142 857 unités	500 000 \$	1	0	2.3
PurGenesis Technologies Inc.	2012-07-02	Billets convertibles	185 000 \$	6	0	2.3
Q-Gold Resources Ltd.	2012-09-07	3 482 000 d'actions ordinaires	278 560 \$	1	20	2.3
Radiant Technologies Inc.	2012-09-06	2 750 000 d'actions privilégiées de catégorie C	550 000 \$	3	2	2.3
Red Ore Gold Inc.	2011-11-16	425 000 unités	42 500 \$	2	3	2.3
Rye Patch Gold Corp.	2012-08-21, 2012-08-24, 2012-08-28	7 796 301 unités	3 898 151 \$	1	76	2.3 / 2.5
Shopmedia Inc.	2012-09-09	30 000 actions ordinaires	15 000 \$	2	0	2.9
Skyline Apartment Real Estate Investment Trust	2011-06-02	344 366.000 parts	3 788 026 \$	1	24	2.3 / 2.10 / 2.24

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Strike Minerals Inc.	2012-08-30	1 320 000 parts accréditives et 400 000 de parts non accréditives	166 000 \$	1	6	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2011-04-19	Billets	97 030 \$	1	0	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2012-08-20 au 2012-08-24	Certificats	6 730 962 \$	5	18	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2012-08-27 au 2012-08-31	Certificats	5 501 044 \$	9	8	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2012-09-10 au 2012-09-14	Certificats	4 089 972 \$	5	12	2.3
UBS AG, London Branch	2011-02-24	210 certificats	320 766 \$	1	0	2.3
UBS AG, London Branch	2012-09-11	50 unités	48 150 \$	1	0	2.3
UBS AG, Zurich	2012-08-23 et 2012-08-24	Certificats	1 752 808 \$	2	11	2.3
UMC Financial Management Inc.	2012-07-25	Participation à des intérêts d'un prêt hypothécaire syndiquée	4 000 000 \$	2	20	2.3
UMC Financial Management Inc.	2012-08-27	Participation à des intérêts d'un prêt hypothécaire syndiquée	2 500 000 \$	2	23	2.3
UMC Financial Management Inc.	2012-09-05	Participation à des intérêts d'un prêt hypothécaire syndiquée	200 000 \$	1	18	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
UMC Financial Management Inc.	2012-09-07	Participation à des intérêts d'un prêt hypothécaire syndiquée	5 595 000 \$	3	28	2.3
Vanoil Energy Ltd.	2012-08-02	4 025 818 d'actions ordinaires et 4 025 818 bons de souscription d'actions	2 415 491 \$	4	25	2.3 / 2.5
Vantage Drilling Company	2010-01-27	1 000 000 d'actions ordinaires	1 574 036 \$	1	3	2.3
Verisk Analytics, Inc.	2010-10-01	600 340 actions ordinaires	16 334 740 \$	2	4	2.3
Walton GA Yargo Township LP	2012-09-13	61 000 parts de société en commandite	595 360 \$	3	12	2.3 / 2.9
Walton MD Gardner Woods Investment Corporation	2012-09-06	39 883 actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote	398 830 \$	2	6	2.3 / 2.9
Walton MD Gardner Woods LP	2012-09-13	5 000 parts de société en commandite	48 800 \$	1	0	2.9
Walton NC Concord Investment Corporation	2012-09-06	109 808 actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote	635 270 \$	2	30	2.3 / 2.9 / 2.24

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Walton NC Concord Investment Corporation	2012-09-13	29 730 actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote	297 300 \$	3	13	2.3 / 2.9
Walton NC Concord LP	2012-09-06	75 539 parts de société en commandite	749 347 \$	2	6	2.9
Walton NC Concord LP	2012-09-13	45 476 parts de société en commandite	443 846 \$	1	3	2.3 / 2.9
Weststar Resources Corp.	2011-07-05	2 464 400 parts	2 217 960 \$	2	46	2.3
Woulfe Mining Corp.	2012-08-31	31 250 000 unités	5 230 000 \$	2	9	2.3 / 2.10
Wright Medical Group, Inc.	2012-08-31	Billets convertibles de premier rang	4 438 350 \$	1	1	2.3

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».